

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 051/2019

OBJET : Finances – Demande de subvention au FACE-SDEG :

L'an deux mille dix-neuf, le 29 du mois d'avril à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2019.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Christine DECORDER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Marc LEROY/Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Véronique PINAI

PROCURATIONS : Jérémy GIBELLIN à Cathy DINI / Gracienne DODAIN à Sophie ESPOSITO/ Taoufik FATFOUTA à Robert NARDELLI/ Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI/ Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA / Delphine BOLLARO à Marc LEROY/

ABSENTS : Guy GRANIER/ Mélanie MORINI / Anne BORSELI-CALCAGNO / Régine RODRIGUEZ/ Jean-Yves LESSATINI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'éligibilité de la commune au FACE,

Considérant les travaux de rénovation de la place Clémenceau,

Considérant le montant des travaux s'élevant à 50 000euros HT,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal :

- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention au FACE à hauteur de 80 %.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Votants : 22

Absents : 5

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

AINSI FAIT ENSEMBLE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUÉ DESSUS



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 30/04/2019

Affichage en mairie le : 02/05/2019